

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2024-25-03-06**

Date de convocation : 12 mars 2024

Date d'affichage : 27 mars 2024

ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS – EXERCICE 2023

Nombre d'élus : 27

Présents : 24

Représentés : 2

Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 24

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Géraldine LARDENNOIS, Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Marc TIMSIT, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Dominique SERVAIS, Dominique JAILLON, Marie-Hélène HUCHET, Roch DOSSOU, Jean-François VAQUIERI, Salvador-Jean LUDENA, Jérôme DUVERNOY, Cyrille FREMINET, Frédéric RAVEAU, Audrey de FORNEL, Loïc FLICHY, Pauline LACLEF, Sylvvy HAUFF, Magali PRADEL, Catherine DOTTARELLI, Michel BOISRAMÉ

Absents ayant donné pouvoir : 2

Armelle LUCAS de PESLOUAN a donné pouvoir à Guy TURQUET de BEAUREGARD

André BLUZE a donné pouvoir à Catherine DOTTARELLI

Absent : 1

Jean-Michel RAGUENES

Secrétaires de séance :

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

Quorum : 14

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2123-24-1-1 ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, modifiée, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et notamment ses articles 92 et 93 ;

CONSIDERANT la nécessité de communiquer aux membres du Conseil municipal, un état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil municipal au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés en son sein, d'une part et, d'autre part, au sein de tout syndicat mixte, pôle métropolitain, société d'économie mixte/société publique locale ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

PREND ACTE de la communication de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus au titre de l'année 2023 :

Nom, prénom, fonction	Indemnités brutes perçues au titre de l'année 2023
TOURELLE Marc :	
- Maire	26 767,74 €
- Vice-Président CA Versailles Grand Parc	26 466,00 €
- Président du syndicat mixte Hydreaulys	18 206,94 €
MOLINSKI Christophe,	
-1 ^{er} Adjoint au Maire	6 584,82 €

-Syndicat électricité des Yvelines	9 223,92 €
LARDENNOIS Géraldine, - Adjointe au Maire - Conseillère communautaire	6 584,82 € 2 190,12 €
KOEBERLE Patrick, Adjoint au Maire	6 584,82 €
FOURCADE Delphine, Adjointe au Maire	6 584,82 €
HUCHET Marie-Hélène, Adjointe au Maire	6 584,82 €
TIMSIT Marc, Adjoint au Maire	6 584,82 €
AGNOFE Marie-France, Adjointe au Maire	6 584,82 €
LUDENA Salvador-Jean, Adjoint au Maire - Adjoint au Maire - Elu SIBANO	6 584,82 € 7 872,50 €
TURQUET DE BEAUREGARD Guy, Conseiller Municipal délégué	6 584,82 €
DOSSOU Roch, Conseiller Municipal délégué	6 584,82 €
FREMINET Cyrille, Conseil Municipal délégué	6 584,82 €
SERVAIS Dominique, Conseillère Municipale déléguée	6 584,82 €
DUVERNOY Jérôme, Conseiller Municipal délégué	6 584,82 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 25 mars 2024



Le Maire
Marc TOURELLE